

MAIRIE DE MONTIGNAC CHARENTE

Soumèras, le 23/01/2019

**Objet** : Entretien du réseau électrique Haute Tension ROUI0801STCYBARD

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'arrêté interministériel du 26 mai 1978, relatif aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire de lignes de transport et de distribution d'énergie électrique, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de votre commune afin d'assurer la sécurité des personnes et des ouvrages.

Afin de vous permettre d'en informer les intéressés, nous vous adressons ci-joint des affiches destinées à être apposées aux lieux d'affichage habituels de la commune.

Certains chantiers se dérouleront en bordure de route, et nécessiteront la mise en place d'une signalisation spécifique. C'est pourquoi nous vous demandons l'autorisation pour la réalisation des travaux de cette nature qui pourraient être nécessaires dans le bourg de votre commune.

Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire par mail ou par courrier dans un délai d'une semaine car il sera envoyé à la DID de votre secteur par nos soins.

**De plus, les travaux se dérouleront approximativement entre 28/01/2019 et le 30/06/2019.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement, je vous remercie d'avance pour votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Signature du Maire :

Co gérant BERGER Aurélien  
SARL BERGER

DEPARTEMENT : CHARENTE

COMMUNE MONTIGNAC CHARENTE

## AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux :

- D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE
- DE DEBROUSSAILLEMENT

Des travaux nécessaires à l'entretien des lignes électriques basse tension vont être entrepris sur le territoire de la commune. Les travaux seront du **28/01/2019 au 30/06/2019**. **Les bois coupés sont laissés aux propriétaires des arbres** et des instructions ont été données afin qu'ils soient rangés en bordure et le long des tranchées.

L'exécution de ces travaux a été confiée par ENEDIS à l'entreprise SARL BERGER – 2 Rue de la Borne Grise – 17130 SOUMERAS.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'Entreprise :

M : BERGER Gael

Adresse : 2 Rue de la Borne Grise – 17130 SOUMERAS.

Téléphone : 06 86 41 48 54 – 05 46 49 21 05.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local ENEDIS qui assure le contrôle des travaux :

M. CHARDON Eric

Adresse : ENEDIS P.P.P.R. 108 Boulevard de la Quintinie ZI n°3 16430 L'Isle D'Espagnac

Téléphone : 05 45 20 52 68